



24 AVRIL 2025 – Communiqué de la fédération CGT des Services publics

Communiqué de presse FDSP

Rapport d'enquête Protection de l'Enfance

Il y a un an une commission des lois a débuté une enquête sur la situation de la Protection de l'enfance. Après un an de travaux, des auditions de professionnels, de responsables de services, de présidents de Départements, d'association d'usagers, d'organisations syndicales,...les députés ont rendu leur rapport et ce dernier est paru le 1^{er} avril dernier.

Ce ne sont pas moins de 92 préconisations dont certaines sont au cœur des revendications que nous portons, au côté des professionnels, depuis de nombreuses années.

Avec ce rapport, le Gouvernement ne pourra plus nier la réalité que nous dénonçons :

Système embolisé

Perte de sens pour les professionnels

Absence de moyens humains et financiers à la hauteur des besoins et équitablement répartis

Absence d'harmonie de traitement des situations sur le territoire

Absence d'investissement du champ de la prévention

....

Alors aujourd'hui, pour la CGT FDSP, il est urgent que les constats soient traités à la hauteur des besoins en Protection de l'Enfance afin d'offrir un accompagnement de qualité aux mineurs et à leur famille mais aussi et surtout de permettre aux professionnels d'exercer leurs missions dans des conditions de travail qui ne les mettent pas en danger.

Rappelons que tous les professionnels qui s'engagent au sein des services de la Protection de l'Enfance n'ont qu'un seul objectif : Celui de défendre l'intérêt des mineurs et leur avenir.

C'est d'ailleurs en ce sens, que notre organisation ne peut que confirmer l'urgence de mettre en œuvre certaines des 92 préconisations portées :

La création d'un code de l'enfance et le regroupement sous un seul ministère des questions liés à l'enfance

Le renforcement des services de prévention et d'accompagnement à la parentalité

Le renforcement des moyens humains et financier ainsi qu'un meilleur contrôle

L'accompagnement du mineur vers l'autonomie sans sortie précoce des services

Le renforcement de la formation initiale et tout au long de la carrière avec prise en compte de la charge mentale liée aux missions exercées.

La place, le statut et la rémunération des assistants familiaux, personnel au cœur de la prise en charge

Seul grand absent de ce rapport la question de la rémunération et de la reconnaissance des qualifications des professionnels.

Face à ce rapport et au propos tenus par Mme VAUTRIN dans libération le 7 avril, la Fédération restera mobilisée avec les professionnels pour que des mesures s'appliquent dès à présent.

COMMUNIQUE DE PRESSE